

## CCSÉHDAA

Procès-verbal du mercredi 21 novembre 2018

Date : Le mercredi 21 novembre 2018  
 Heure : 19 h 15 à 21 h 30  
 Endroit : Centre d'éducation des adultes (Salle R-05)

**Présences:** **Représentants parents :** Hélène April, Claude Beaulieu, Isabelle Caillouette, Patricia Dionne, Chantale Duval, Jessica Paradis, Valérie Pelletier et Bianca Rollin-Miousse.

**Représentants du personnel de la commission scolaire :** Isabelle Dionne (Tech. éducation spécialisée) et Sophie Doyon (enseignante).

**Personnes désignées par la commission scolaire :** Geneviève Veilleux (directrice adjointe), Sonia Julien (directrice des Services éducatifs jeunes) et Nathalie Racine (directrice adjointe des Services éducatifs jeunes).

**Représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent :** Andrée Blais (chef des services de réadaptation de la DPJe) et Catherine Lévesque (orthophoniste du CRDP).

**Absences :** Marie-Claude Bourque (enseignante), Emmanuelle Pelletier (psychologue) et les représentants parents Marie-Pier Levesque, Michaël Michaud, ainsi que Sheila Sénéchal (substitut).

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
1.0	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée	<p><b>Constatation du quorum :</b> 13 membres, dont 8 parents.  <b>La rencontre débute à 19 h 17.</b></p> <p><b>Animation est faite par :</b> M<sup>me</sup> Chantale Duval</p>	
2.0	Lecture et approbation de l'ordre du jour	<p><b>Il est proposé par :</b> M<sup>me</sup> Hélène April  <b>et résolu que</b> l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté et que le point 7 demeure ouvert.                      On ajoute le point « communication » et le point « passage primaire/secondaire ».</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	M. Déry est absent de la rencontre d'aujourd'hui, mais sera présent lors d'une prochaine rencontre.

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
<p><b>3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 17 octobre 2018 et suivi</b></p> <p><b>3.1 Dépôt des documents officiels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier des rencontres</li> <li>- Procès-verbal du 13 juin modifié</li> <li>- Liste des membres</li> <li>- Plan d'action</li> </ul> <p><b>3.2 Élection des officiers :</b></p> <p>- Substitut du représentant au Comité de parents</p>	<p><b>Il est proposé par :</b> M<sup>me</sup> Isabelle Caillouette  <b>et résolu que</b> le procès-verbal soit adopté suite aux modifications demandées.  Les suivis ont été faits.</p> <p><b>3.1</b> Dans les documents fournis, on dépose le calendrier des rencontres, le procès-verbal du 13 juin modifié, la liste des membres et le plan d'action.</p> <p><b>3.2</b> Malgré notre procédure de la dernière fois que nous croyons selon les normes, nous devons procéder de nouveau à la nomination au poste de commissaire et de substitut.</p> <p><b>NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION</b>  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par M<sup>me</sup> Hélène April et résolu :  <b>QUE</b> M<sup>me</sup> Nathalie Racine agisse à titre de présidente d'élection.</p> <p><b>NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION</b>  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par M<sup>me</sup> Isabelle Caillouette et résolu :  <b>QUE</b> M<sup>me</sup> Geneviève Veilleux soit nommée secrétaire d'élection.</p> <p><b>ÉLECTION AU POSTE DE SUBSTITUT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP</b></p> <p><b>POSTE DE SUBSTITUT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CCSÉHDAA – MISES EN CANDIDATURE</b></p> <p>M<sup>me</sup> Hélène April propose M<sup>me</sup> Chantale Duval.</p> <p>M<sup>me</sup> Catherine Lévesque propose la fermeture des mises en candidature.  La présidente d'élection déclare la période des mises en candidature close et demande à la personne proposée, si elle accepte sa mise en candidature.  M<sup>me</sup> Chantale Duval accepte.</p> <p><b>ÉLECTION AU POSTE DE SUBSTITUT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP</b></p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M<sup>me</sup> Hélène April et résolu :  <b>QUE</b> M<sup>me</sup> Chantale Duval soit élue substitut de la représentante au comité de parents du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2018-2019.</p>	<p>Faire le changement suivant : Catherine Lévesque, orthophoniste du <b>CRDP</b> et non du CRDI.</p> <p>La liste des membres sera mise à jour suite à l'élection.</p> <p><b>Résolution CCSÉHDAA 2018-11-01</b>  <u>Élection des officiers</u></p>	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
	<p>- Commissaire parent représentant les élèves HDAA (LIP, article 145)</p>	<p><b>PROPOSITION DE CANDIDATURE AU POSTE DE COMMISSAIRE PARENT REPRÉSENTANT LES ÉLÈVES HDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP</b></p> <p>M<sup>me</sup> Chantale Duval propose M<sup>me</sup> Bianca Rollin-Miousse  M<sup>me</sup> Isabelle Caillouette propose M. Claude Beaulieu  M<sup>me</sup> Jessica Paradis propose la fermeture des mises en candidature.  La présidente d'élection déclare la période des mises en candidature close et demande à la personne proposée, si elle accepte sa mise en candidature.  M. Claude Beaulieu accepte.  M<sup>me</sup> Bianca Rollin-Miousse accepte.</p> <p><b>CANDIDATURE PROPOSÉE AU POSTE DE COMMISSAIRE PARENT REPRÉSENTANT LES ÉLÈVES HDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP</b></p> <p><b>ATTENDU</b> l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique visant à désigner le commissaire parent représentant les élèves HDAA;</p> <p><b>ATTENDU</b> l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique, stipule qu'un membre du personnel de la commission scolaire ne peut être élu représentant;</p> <p><b>ATTENDU</b> que le Comité de parents a la responsabilité de désigner parmi les parents membres du CCSÉHDAA;</p> <p><b>ATTENDU</b> que deux parents se sont montrés intéressés à occuper cette fonction, nous allons en élection. Le vote est égal on fait une pige au hasard.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M<sup>me</sup> Chantale Duval et résolu :  <b>QUE</b> la candidature de M. Claude Beaulieu, à titre de commissaire parent représentant les élèves HDAA, soit transmise au Comité de parents aux fins de désignation.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M<sup>me</sup> Chantale Duval et résolu :  <b>QUE</b> la période des élections soit close.</p> <p><b>3.3</b> On regarde les modifications apportées. Le point 2.5 a été ajouté tel que demandé à la rencontre du 17 octobre ainsi que la modification concernant la procédure de remboursement des frais au point 14. Il est convenu qu'on arrime ce point avec celui du comité de parents. Au point 3.5, ajouter l'article 145 de la LIP qui précise qu'un employé de la CS ne peut être commissaire parent.</p>	
	<b>3.3 Règles de régie interne</b>		Corriger les règles de régie interne en tenant compte des modifications.
<b>4.0</b>	<b>Rapport de la trésorière</b>	<p>M<sup>me</sup> Jessica Paradis, trésorière, nous présente la liste des dépenses à ce jour. On se questionne sur la dépense « fournitures et matériels » qui est au montant de 260,00\$. À ce jour, tout le monde s'entend pour dire que c'est élevé. On ne sait pas ce qui peut justifier une telle dépense.</p>	M <sup>me</sup> Jessica Paradis validera avec M <sup>me</sup> Mélissa Beaulieu la justification de cette dépense de 260,00\$.

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
5.0	<b>Rapports des représentants</b> <b>5.1 Représentante au Comité de parents</b>  <b>5.2 Commissaire parent</b>	<b>5.1</b> M <sup>me</sup> Hélène April nous fait un résumé de la dernière rencontre. Elle nous informe que M. Choinière n'est plus présent aux rencontres de comité de parents. M. Déry a rencontré la présidente du comité de parents pour expliquer cette décision. M <sup>me</sup> Sonia Julien a rencontré le comité de parents afin de présenter les services offerts dans les écoles. Il a été question du questionnaire qui sera envoyé aux parents pour aller chercher l'information concernant les orientations du projet éducatif des écoles. Il a aussi été question des critères d'inscription, commissaire parent, règles de régie interne.  <b>5.2</b> Aucun parent n'étant présent, on demande à M <sup>me</sup> Sonia Julien de nous faire un résumé. Elle aussi était absente.	
6.0	<b>Plan d'action - Suivi :</b>  <b>6.1 Objectif 1 :</b> <b>Transmission d'informations</b>  <b>6.2 Objectif 2 :</b> <b>Diffusion d'informations</b>  <b>6.3 Objectif 3 :</b> <b>Respect de la Politique ÉHDAA</b> - Processus de classement  <b>6.4 Objectif 4 :</b> <b>Informations sur les services</b> - Projets d'intégration sociale - Service en ergothérapie  <b>6.5 Besoin des membres :</b> <b>informations</b>	<b>6.1</b> M <sup>me</sup> Sonia Julien demande aux parents présents de savoir s'ils ont eu des nouvelles du PI de leur enfant.  <b>6.2</b> M <sup>me</sup> Sonia Julien nous informe que le site de la CS permet d'aller chercher de l'information.  <b>6.3</b> Il y a un chantier de travail cette année afin de préciser le processus de classement. M <sup>me</sup> Sonia Julien nous fera un résumé des rencontres de ce comité de travail au fur et à mesure.  <b>6.4</b> À notre CS, il est possible d'obtenir un montant d'argent pour faire vivre des projets particuliers aux élèves des classes spécialisées au primaire et au secondaire. Le document synthèse est remis aux membres et il est convenu d'en faire la lecture pour la prochaine rencontre du mois de février. Service en ergothérapie : ce sujet sera traité à la prochaine rencontre.  <b>6.5</b> Il est demandé de repréciser les consignes pour les parents pouvant faire partie du présent comité. Il est donc mentionné qu'il s'agit des parents d'élèves en classe spécialisée ou intégrés en classe régulière, mais qui possède un code de difficulté.	Retour sur le document synthèse.  Point traité à la prochaine rencontre.
7.0	<b>Autres points :</b> <b>7.1 Communication</b>  <b>7.2 Passage primaire/secondaire</b>	<b>7.1</b> Le point a été traité au point 6.1 lors de la discussion des PI.  <b>7.2</b> M. Claude Beaulieu amène une situation où le passage d'un élève du primaire vers le secondaire dans une situation d'ÉHDAA. M <sup>me</sup> Sonia Julien nomme que dans ce type de situation les parents sont invités à communiquer avec la direction de son enfant pour aller chercher de l'information.	
8.0	<b>Correspondances</b>	Aucune correspondance.	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
9.0	<b>Période de questions du public</b>	Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.	
10.0	<b>Points à discuter à la prochaine rencontre du 6 février 2019 et évaluation de la rencontre :</b> - Points à discuter - Évaluation de la rencontre	<b>Points à discuter :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus de validation (échantillonnage)</li> <li>• Flexibilité, adaptation, modification</li> <li>• Différents parcours au secondaire</li> </ul> <b>Évaluation de la rencontre :</b> Les gens nomment intéressant ce qui est discuté à la rencontre.	
11.0	<b>Clôture de la rencontre</b>	<b>Il est proposé par :</b> M <sup>me</sup> Hélène April <b>et résolu que</b> la séance soit levée à 21 h 30.	

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Secrétaire du CCSÉHDAA

\_\_\_\_\_

Présidente du CCSÉHDAA